

# EXEMPLES

Les propriétaires m'ont dit qu'ils ne louaient pas aux Arabes.

Ma fille handicapée a été privée de sortie scolaire.

Je suis obèse et on a refusé de m'inscrire à la salle de sport.

J'ai été licencié à cause de mon homosexualité.

On m'a mise au placard au retour de mon congé maternité.

Je suis le seul noir de mon groupe d'amis et j'ai été contrôlé.

# CONTACTEZ-NOUS



**AU 39 28**

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 19h.  
*Coût d'un appel local.*



**PAR LE TCHAT EN LIGNE**

Sur [antidiscriminations.fr](https://antidiscriminations.fr).



**PAR COURRIER GRATUIT**

Sans affranchissement.

Défenseur des droits - Libre réponse 71120 -  
75342 Paris Cedex 07.



**Retrouvez de l'aide près de chez vous**  
avec les délégués du Défenseur des  
droits.

Trouvez aussi les associations, organisations  
syndicales et services de l'État partenaires sur  
**l'annuaire en ligne.**



**Pour faciliter l'intervention du  
Défenseur des droits, rassemblez le  
plus de documents possible :** copies  
de documents administratifs, courriers,  
courriels, témoignages...

**VICTIME OU TÉMOIN  
DE DISCRIMINATION ?**

**39 28**

**ANTIDISCRIMINATIONS.FR**

**Service gratuit et confidentiel**



**Défenseur des droits**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DISCRIMINÉ ? VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE ?

Les juristes du Défenseur des droits vous écoutent et vous accompagnent **gratuitement** au **39 28** et sur **antidiscriminations.fr**.

**39 28**  
**ANTIDISCRIMINATIONS.FR**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H30 À 19H** (sauf jours fériés).

C'est **gratuit** et les échanges sont **confidentiels**.



## QUE VA-T-ON FAIRE ?

Nos juristes vous écoutent et vous proposent différentes réponses, en fonction de votre situation :

- **INFORMATION**  
Obtenir des informations sur vos droits et les actions possibles.
- **ENQUÊTE**  
Demander des documents ou des explications, entendre les personnes concernées.
- **MÉDIATION**  
Trouver un accord avec la personne ou l'organisme qui vous a discriminé.
- **RECOMMANDATION**  
Proposer une indemnisation financière ou un changement de pratiques.
- **SANCTION**  
Demander une sanction disciplinaire contre la personne qui vous a discriminé.
- **OBSERVATIONS DEVANT LE JUGE**  
Présenter notre analyse, si le juge a déjà été saisi.

## C'EST QUOI LA DISCRIMINATION ?

**SELON LA LOI,  
QUAND CES 3 ÉLÉMENTS  
SONT RÉUNIS :**

Vous êtes **moins bien traité**.

+

À cause d'un **critère interdit par la loi**  
(origine, handicap, sexe, religion, orientation sexuelle, apparence physique...).

+

Dans l'emploi, l'éducation, le logement, l'accès à une assurance, à la santé, aux loisirs, à un magasin...

=

**VOUS ÊTES DISCRIMINÉ**

→ La personne qui discrimine peut être punie de **5 ans de prison** et de **75 000 euros** d'amende.